

CHÂTILLON

INFOS

LE MAGAZINE DE LA
VILLE DE CHÂTILLON
#324 | MAI 2021



CULTURE

**Rendez-vous
aux jardins**

CANICULE

Une ville mobilisée et vigilante



PORTRAIT
**Charlette, la conteuse
châtillonnaise**

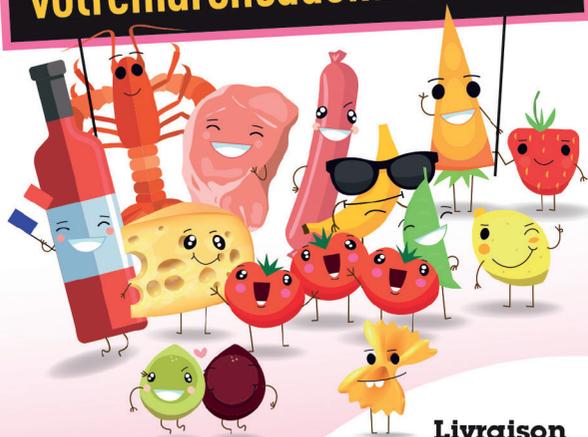
BUDGET 2021

**Finances de la ville :
quels constats,
quels projets ?**



Vos produits frais du marché,
chez vous en 3 clics

Retrouvez-nous sur
votremarcheadomicile.com



**CIRCUITS COURTS,
EN DIRECT
DU PRODUCTEUR,
AGRICULTURE
RAISONNÉE**

**Livraison
les mercredis et
samedis matin,
gratuite au dessus
de 60€**

888 531 316 R.C.S. Nanterre



Pour un meilleur service

Notre agence
fête ses
15 ans



**A CETTE OCCASION,
GAGNER
UN VÉLO ÉLECTRIQUE !**

* Voir conditions en agence

15 ANS
À VOTRE SERVICE

www.letuc-immobilier-chatillon.com

www.letuc-immobilier-chatillon.com

mps



**Mutuelle de Prévoyance
et de Santé**

Soumise aux dispositions du livre II du Code
de la Mutualité - Siren n° 432 683 787

**13 rue de la Mairie
92324 Châtillon cedex**

**UNE MUTUELLE OUVERTE
A TOUS PROCHE DE VOUS
DEPUIS 30 ANS**

**UNE SUR COMPLEMENTAIRE
SANTE POUR RENFORCER
VOS GARANTIES**

**Adhésion sans limite d'âge
et sans bilan de santé**

**Cotisation maintenue dans
la tranche d'âge de l'adhésion**

« Espace adhérent » en ligne - Tiers payant généralisé
sur toute la France - Télétransmission sur l'ensemble du
territoire français - Un service d'assistance



POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

01 77 69 51 52

contact@mutuellemps.fr

Site internet :

www.mutuellemps.fr





Instantanés

6 Les nouvelles

Inauguration du jardin pédagogique Jeanne Barret

8 Démocratie locale

Vos conseillers de quartier ont été tirés au sort !

9 Crise sanitaire

Les agents de Châtillon et Malakoff sur le front

11 L'évènement

Canicule : comment s'inscrire au registre des personnes fragiles ?



Temps forts

13 Le dossier

Finances de la Ville : quels constats, quels projets ?

14 La réalité sur les finances de la Ville

16 Un budget de transition, sans augmentation des impôts

18 Le portrait

Charlette, la conteuse châtillonnaise

Temps libre

20 À l'affiche

Rendez-vous aux jardins

Si vous n'avez pas reçu votre journal, contactez-nous par mail : journal@chatillon92.fr

Châtillon infos

Mairie de Châtillon : 01 42 31 81 81

Site internet : ville-chatillon.fr

E-mail : journal@chatillon92.fr

Directeur de la publication : Julien Pfeiffer'ova

Rédacteur en chef : Damien Mariller

Rédaction : Elsa Chapuis

Réalisation-Impression : Desbouis Gréil

Imprimeur - 01 69 83 44 66 - Imprimé

avec des encres végétales sur papier recyclé ♻️

Publicité : Micro 5 - 06 25 23 65 66

Photos et illustrations : Sophie Liedot,

Doriane Isabel et Rémi Leclercq-Prot

Dépôt légal : 9468P



L'édito

Un budget de transition, rigoureux et exigeant



Chères Châtillonnaises,
Chers Châtillonnais,

La campagne de vaccination se poursuit et les premières mesures visant à desserrer l'étau sanitaire qui contraint depuis plusieurs mois nos vies sociales, économiques, culturelles ou sportives, se profilent. À Châtillon, plus de 12 000 injections ont été pratiquées depuis l'ouverture de notre centre le 15 mars. Je veux saluer l'engagement des personnels soignants et administratifs qui permettent son fonctionnement jusqu'à sept jours sur sept. Je veux remercier également les Châtillonnais qui expriment leur gratitude après leur vaccination. Vos témoignages de sympathie sont très appréciés des agents qui accomplissent une mission souvent difficile à mettre en œuvre.

La nouvelle équipe municipale vient de voter son premier budget. Il s'agit d'un marqueur politique fort qui retranscrit nos priorités d'action. En amont de l'élaboration de ce budget, il nous a fallu préalablement évaluer l'état des finances de la commune, issu des précédentes mandatures. Pour ce faire, la Ville s'est appuyée sur l'expertise d'un auditeur indépendant. Comme nous l'imaginions, il ressort de ses travaux des contraintes financières fortes, dues aux errements et à la gabegie de l'ancienne municipalité. Le principal fardeau dont nous héritons, tout comme chaque Châtillonnais, c'est celui de la dette communale. Celle-ci implique des charges de remboursement importantes et limite nos capacités d'investissement. Nous nous

employons donc, par une gestion rigoureuse et exigeante, à dégager de nouvelles marges de manœuvre.

Ce premier exercice budgétaire vient traduire les engagements que nous avons pris devant les Châtillonnais. Tout d'abord en matière de solidarité. Nous déploierons de nouvelles actions en direction des habitants au travers du CCAS et du CMS. Chacun d'entre nous doit pouvoir trouver sa place à Châtillon. La qualité du « vivre ensemble » dans notre commune passe aussi par la sécurité et la tranquillité publiques. Nous poursuivrons donc le renforcement des effectifs et des moyens de notre police municipale, permettant ainsi un élargissement de sa plage horaire d'intervention. Notre CLSPD s'emploiera également à développer nos actions de prévention en direction de la jeunesse et à lutter plus efficacement contre les violences intra-familiales. Notre troisième priorité budgétaire a trait à la transition écologique. Celle-ci trouvera sa traduction dans la poursuite de la végétalisation de notre ville ainsi que dans une réflexion approfondie sur nos déplacements et la proposition de nouvelles alternatives aux Châtillonnais. Les services à la population structurent enfin le quatrième axe de ce budget avec notamment l'introduction de la démocratie participative, jusqu'ici inexistante, et la création de nos conseils de quartier. L'adoption de ce budget représente une première étape dans la nouvelle dynamique que nous portons pour Châtillon. Une dynamique que nous enrichissons de vos propositions tout au long de ce mandat.

Vous me savez engagée à vos côtés.

Fidèlement,

Nadège AZZAZ

Maire de Châtillon

Conseillère régionale

Retour en images

Chaque mois, retrouvez en image les événements qui ont marqué votre ville.



Jour de la Terre : engagement fort de la municipalité pour la végétalisation

À l'occasion du Jour de la Terre, la municipalité a pris un engagement de mandat en faveur de la végétalisation : la plantation d'au moins 150 nouveaux arbres et 1000 arbustes d'ici 2026. Pour marquer le lancement de ce plan, la Maire, Nadège Azzaz, a planté le premier arbre au Square Jean Moulin.



Tremplin Jeunes Talents : un grand bravo aux participants !

En partenariat avec le Label Vers les Etoiles, la Ville a organisé un Tremplin Jeunes Talents au cinéma de Châtillon. Quatre groupes parmi les 12 sélectionnés ont été choisis pour se produire sur la scène de la fête de la musique de la Ville le 21 juin. Bravo à eux !



Plantation d'arbres sur la RD906

À la demande de la Ville de Châtillon, le département des Hauts-de-Seine débite les pieds d'arbres aux abords de la RD906 pour une végétalisation élargie. De nouveaux arbres ont aussi été plantés, en majorité des essences mellifères favorisant la biodiversité.



Et si vos photos étaient dans le prochain Châtillon infos ?

Vous souhaitez vous aussi voir vos photos de la ville publiées dans le prochain Châtillon infos ? Taguez @villechatillon sous vos publications Instagram, en utilisant le #Châtillon ! Partagez vos plus belles photos du patrimoine châtillonnais et des jolies choses que vous croisez : elles seront peut-être sélectionnées et insérées dans le prochain numéro. Vous n'avez pas Instagram et souhaitez tout de même participer ? Envoyez vos photos par mail (communication@chatillon92.fr). Nous comptons sur vos talents artistiques !

Suivez @villechatillon sur Instagram !



📍 [instagram.com/villechatillon](https://www.instagram.com/villechatillon)



Distribution de denrées alimentaires par l'association Co'pl - Solidarités Étudiantes

L'association Co'pl - Solidarités Étudiantes, avec les agents du CCAS et les bénévoles châtillonnais a mené une opération de solidarité pour soutenir les étudiants dans la précarité. De nombreux colis de denrées alimentaires ont été distribués.



Action conjointe de la garde montée de la Police Nationale et de la Police Municipale

Dans le cadre de la mobilisation de la nouvelle municipalité contre la vente à la sauvette aux abords de la station Châtillon-Montrouge, la garde montée de la Police Nationale est venue prêter main forte à plusieurs reprises à la Police Municipale de Châtillon. Ce type d'opération se joint à la présence de nos policiers municipaux et des autres forces de police.

PARC ANDRÉ MALRAUX

Inauguration du jardin pédagogique Jeanne Barret

Le 8 mai, le premier jardin pédagogique de la Ville a été inauguré au Parc André Malraux. Ce lieu d'apprentissage permettra aux petits comme aux grands de découvrir la flore et la faune qui les entourent.

Le jardin pédagogique Jeanne Barret se situe au nord du Parc André Malraux, là où autrefois s'épanouissait une partie de l'activité maraîchère de la ville. Il rassemble la plupart des cultures historiques de Châtillon. Ce lieu d'apprentissage et de prise de conscience de la Nature, rassemble notamment plus de 40 espèces différentes de fruitiers et 240 ceps de vigne. Il s'adresse en priorité aux groupes scolaires et aux centres de loisirs châtillonnais, pour permettre aux petits comme aux grands d'en apprendre plus sur la biodiversité, mais aussi de mettre les mains dans la terre. Ateliers de jardinage, découverte de la faune et de la flore, pratiques artistiques : de nombreuses animations vont être organisées par le service Parcs et Jardins

qui pilote cette opération. On peut y trouver des arbres et arbustes fruitiers, des vignes, des lianes comestibles, des ruches, un bassin, un composteur, un récupérateur d'eau et une zone en friche qui serviront de terreau aux enseignements sur la biodiversité.

Exploratrice et botaniste, connue pour être la première femme à avoir fait le tour du monde avec l'expédition de Louis-Antoine de Bougainville de 1766 à 1769, Jeanne Barret a permis la découverte en France de près de 3000 espèces de plantes. Elle obtiendra une pension royale de la part de Louis XVI qui la nommera « femme extraordinaire » pour avoir été la première femme à faire le tour du monde.



« Notre objectif est de sensibiliser le jeune public à la nature dont nous faisons tous partie ! »

Marine CAVILLON

Conseillère municipale déléguée à l'éco-citoyenneté et à la biodiversité



Châtillon va avoir son premier jardin partagé !

En partenariat avec l'association châtillonnaise « Ma ville en vert » la Ville va lancer son premier jardin partagé sur plus de 300m² de terrain au 78 avenue de la Division Leclerc. Vous souhaitez participer au projet ? Contactez l'association mavilleenvert92@gmail.com pour y adhérer et semer vos idées !

Un jardin partagé à l'Aérospatiale

C'est LA belle initiative à souligner : une copropriété du quartier de l'Aérospatiale a lancé son jardin partagé. Composée de 8 maisons, 3 immeubles et d'environ 70 co-proprétaires, la copropriété souhaitait par ce biais permettre aux enfants y habitant de mieux connaître la biodiversité, et d'avoir la main verte ! Le lancement de ce lieu de convivialité a été compliqué puisqu'il était prévu lors du premier confinement, mais chacun a commencé à faire pousser de son côté des fraises, des haricots, des herbes aromatiques pour ensuite les planter dans le potager au mois de juin, en s'appuyant sur des techniques de permaculture. Des composteurs ont également été installés afin de permettre aux habitants de valoriser leurs déchets organiques. Alors, qui seront les prochains Châtillonnais à se lancer dans l'aventure ?





AGRICULTURE DURABLE

Rejoignez l'AMAP des Radis Actifs !

L'AMAP des Radis Actifs reprend du service sur Châtillon ! En partenariat avec trois producteurs locaux, les Radis Actifs vous proposent d'être consommateur et acteur d'une agriculture durable.

Une AMAP, c'est une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. Concrètement, ces associations œuvrent pour le maintien d'une agriculture respectueuse de l'Homme, de l'environnement et de l'animal, en référence aux fondamentaux de l'agriculture biologique et en favorisant les circuits courts et les relations producteurs-consommateurs. C'est dans cette idée que les bénévoles de l'AMAP de Châtillon, les Radis Actifs, ont décidé de reprendre du service après près de 10 ans de pause. L'association travaille en partenariat avec trois producteurs : un producteur de fruits, « Les Vergers d'Ableiges », situé dans le Parc Naturel du Vexin (à moins de 100km de Châtillon), la boulangerie paysanne Budibio, qui se situe près de Rambouillet et un producteur de légumes « Les Trois parcelles de Simon et

Nicolas », situé à Yèvre-la-Ville, à 100km de Châtillon, qui pratique le maraîchage en agroforesterie et haies pour la biodiversité. Au sein d'une AMAP, amapiens et paysans construisent ensemble un autre rapport à l'agriculture paysanne et s'engagent mutuellement à respecter les principes de la charte des AMAP.

*Vous souhaitez adhérer à l'AMAP ? Contactez l'association par mail radisactifs@gmail.com ou via le site internet : www.radisactifs.org
Livraisons les mercredis entre 17h45 et 18h15, 3 rue de Bagneux.
Chaque amapien participe à tour de rôle à la distribution.*

RÉSIDENCE SENIORS

Inauguration de la Villa Beausoleil à l'automne

Dès l'automne 2021, la Villa Beausoleil, une résidence de service pour les séniors, ouvrira ses portes à Châtillon. Plus de quinze postes sont à pourvoir pour constituer les futures équipes de la résidence.

Située boulevard Félix Faure, à 300 mètres du centre-ville et du tramway, la Villa Beausoleil deviendra un lieu d'accueil et d'animation privilégié pour nos aînés : restaurant, piscine, cinéma, institut de beauté, plus de 1000 m² d'espace communs seront dédiés au bien-être, au maintien de la forme et à la convivialité des résidents séniors. 130 appartements seront à louer, du studio au trois pièces. De nombreuses animations y seront proposées afin de favoriser « une retraite ouverte sur la vie ».

Cette nouvelle infrastructure cherche d'ores et déjà les femmes et les hommes qui composeront son équipe en CDI : un directeur de Villa, un adjoint de direction, un conseiller commercial, un animateur, des hôtes d'accueil, des hôtes de table, des auxiliaires de vie de jour et de nuit, un chef de cuisine, un second de cuisine et un agent de maintenance. Si vous souhaitez rejoindre les équipes de la future Villa Beausoleil de Châtillon, vous pouvez envoyer votre candidature à recrutement.chatillon@villabeausoleil.com.



La Caisse des écoles plébiscitée par les parents d'élèves et la communauté éducative

Au mois de janvier, la municipalité a lancé une campagne d'adhésion inédite à la Caisse des écoles. Les objectifs : informer l'ensemble des familles de l'existence et des missions de la Caisse des écoles, mais aussi l'ouvrir au plus grand nombre afin d'y inclure les parents d'élèves et assurer une gestion transparente. La Caisse des écoles comptait 17 adhérents début 2020 dont 16 membres du conseil d'administration. Grâce à la campagne d'adhésion, elle en compte désormais 141. Une première assemblée générale a permis d'élire les 7 membres administrateurs parmi les adhérents de la Caisse des écoles et d'entendre le rapport moral et financier de l'année 2021. Deux conseils d'administration se sont ensuite tenus afin de débattre des orientations budgétaires, de voter le budget et d'approuver le versement de subventions aux écoles porteuses de projets. 6 subventions ont ainsi été accordées pour un montant total de 4 270€ afin de financer des projets culturels ou autour du développement durable au bénéfice de près de 400 élèves.

Une assemblée générale de la Caisse des écoles s'est réunie le 4 mars pour élire les 7 membres administrateurs. Les nouveaux élus comptent parmi eux des représentants de parents d'élèves issus de différentes associations ainsi qu'un enseignant.

Composition du Conseil d'administration

- Présidente : Madame la Maire
- Vice-président : Antoine JOUENNE

Représentants de la commune :

- Isabelle GILLARD
- Elodie DORFIAC
- Delphine NEBOR
- Nevenka CANAGUIER
- Peggy NICOLAS

Administrateurs élus parmi les adhérents :

- Fabrice MATTEODO
- Caroline CHAUMET
- Ana Isabel PÉREZ CERUELO
- Lucie MONDOULET
- Patrick BÉQUET
- Dominique BERTRAND LE NET
- Selma METE

L'Inspectrice de l'Education Nationale :

- Catherine COTONAT

Le représentant du préfet :

- En cours de désignation



DÉMOCRATIE LOCALE

Vos conseillers de quartier ont été tirés au sort !

Le 4 mai, les 15 membres de chacun des 5 conseils de quartier de votre Ville ont été tirés au sort parmi les 252 candidats en lice.

Vous étiez 121 femmes et 131 hommes à candidater aux conseils de quartier, un grand merci à tous ! Les 15 membres de chaque conseil ont été tirés au sort le 4 mai et pourront se réunir dès le 17 mai afin d'élire le co-président qui siègera aux côtés d'un co-président élu, représentant de l'équipe municipale. Les membres volontaires ont été sélectionnés dans le respect de la parité femme-homme et de la répartition géographique du quartier. Les conseils de quartier ont quatre vocations principales : être un organe consultatif pour la municipalité, transmettre les attentes des habitants aux élus, proposer des projets à mettre en œuvre et permettre aux habitants de s'exprimer sur leur cadre de vie.

Ils vous représenteront aux Conseils de quartier

Le tirage au sort s'est déroulé en présence de Madame la Maire et d'un huissier de justice et a été retransmis en direct sur les réseaux sociaux de la Ville.

* Co-président désigné par Madame la Maire.

Centre-Ville

- Guy AKHTIAR
- Anne Marie BOURGOIN
- Patrick BRISARD
- Etienne CASTELAIN
- Caroline CŒUR
- Alexandre COMÈRE
- Thérèse DELATTRE
- Cécile DELQUIE
- Sophie FRADET
- Jean-Luc HAUBERT
- Sterenn LE MENACH
- Olivier PARIS
- Jordan PINCON
- Clémence PION
- Bénédicte ROTURIER
- **Christophe MOUTON***

Le stade Joliot-Curie

- Massy BADJI
- Michel BOURLON
- Alain BRIERE
- Clotilde CASTAING DEBAT
- Geneviève CHAMBONNET
- Didier CHAMBONNET
- Josette DOUIN
- Amélie FAVEREAU
- Gilles FILLEAU
- Anne HIDEUX
- Alain MICHEL
- Françoise MORANGE-MAJOUX
- Jean-Marc MOULIN
- Bruno NADITCH
- Nora NOCEIR
- **Martine GOURIET***

L'aérospatiale Roissys-Béranger

- Filipe ALVES
- Lucie ARELLANO
- Luc BADIÉ
- Capucine BIZALION
- Laure DE SOUSA
- Susana ESTEVAO
- Martine FAUCHILLE
- Manon GABORIEAU
- Alain GOETSCHY
- Emmanuel HAIMEZ
- Philippe LARDE
- Catherine LE CARANTA
- Catherine LE HOUÉDEC PLAINARD
- Quentin PIQ
- Patrick RIGAUDIERE
- **Lounes ADJROUD***

Division Leclerc Les Sablons

- Daniele UKOVIC
- Alain AUBOIROUX
- Florence BENICHOU
- Yvane BERNARD HULIN
- Rémi BINET
- Jean-Philippe BOUSQUET
- Cyrille CASMÈZE
- Caroline COUVREUR
- Dominique DON
- André DORSO
- David FAYE
- Jean-Michel GAY
- Ariane MARIEN
- Pascale MONIQUE
- François MYSLIWIC
- **Elodie DORFIAC***

Maison Blanche Vauban

- Louis-Marie BASSIEN
- Yan BERTIN
- Laurent CLAMAN
- Rachida DALI
- Julie DURRAFFOURG
- Isabelle GACHOT
- Nicolas GALLOYER
- Jennifer LEGRAND
- Céline MOERS
- Angie OCAMPO
- Banu ORAY
- Gwendoline PRINCE
- François RAYMOND
- David Samy ZAIDI
- Saïd ZARIOUHI
- **Stephane JACQUOT***

CENTRE DE VACCINATION

Les agents de Châtillon et Malakoff sur le front



Depuis le 15 mars, déjà plus de 8000 personnes ont reçu une première injection au centre de vaccination de l'Espace Maison-Blanche, grâce au travail conjoint du personnel médical, des bénévoles de la Croix-Rouge et des agents des communes de Châtillon et Malakoff.

Le 15 mars 2021, le centre de vaccination Châtillon-Malakoff a été inauguré par les maires des deux communes suite à leur forte mobilisation pour son ouverture. Grâce au travail conjoint des équipes des deux villes et de la Croix-Rouge qui assurent la logistique, la cellule d'appels et l'accueil du public, de nombreux habitants châtilonnais et malakoffiots ont pu avoir accès à la vaccination. Au total, ce sont plus de 8000 personnes qui ont reçu une première injection depuis l'ouverture du centre. Dans un premier temps accessibles aux personnes âgées de 75 ans et plus et celles à risques de forme grave de Covid-19, les vaccins ont ensuite pu être prodigués dès le 16 avril aux personnes de 60 à 70 ans et seront ensuite accessibles aux personnes âgées de 50 ans et plus. « *La vaccination doit se généraliser et s'accélérer, c'est la seule solution pour qu'enfin nous sortions de cette crise et que nous puissions tous reprendre une vie normale* », plaide Nadège Azzaz, Maire de Châtillon. « *Nous espérons vivement*

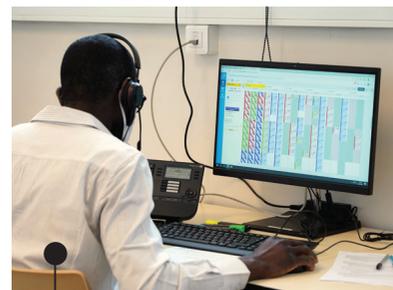
“**Merci aux soignants, aux bénévoles et aux agents pour leur dévouement et leur engagement sans faille.**”

pouvoir vacciner l'ensemble des personnes qui le souhaitent d'ici la fin de l'été afin de vivre une rentrée dans les meilleures conditions, pour nos écoliers, nos étudiants, notre personnel soignant, nos commerces, et les acteurs de la culture qui souffrent énormément de cette situation. »

Les vaccins prodigués sont des marques Pfizer et Moderna. Pour toute information, n'hésitez pas à suivre régulièrement les communications sur le site internet et les réseaux de la Ville, ou à appeler la cellule d'appels dédiée : 01 58 07 24 60. Nous souhaitons remercier et rendre hommage aux soignants, aux bénévoles et aux agents sur le terrain quotidiennement, pour leur dévouement et leur engagement sans faille pour la mise en place et la bonne gestion de notre centre de vaccination, essentielle à nos habitants.



Prenez rendez-vous sur [Doctolib.fr](https://www.doctolib.fr)



La cellule d'appels pour la vaccination est ouverte du lundi au samedi entre 9h et 12h et entre 13h et 17h (01 58 07 24 60).



À leur arrivée, les bénéficiaires du vaccin remplissent chacun un formulaire à remettre au médecin qu'ils rencontreront.



Les vaccins dont dispose le centre sont des marques Pfizer et Moderna.

NOUVEAUTÉ



Les critères d'attribution transparents des places en crèche :

- Habiter Châtillon
- Faire l'objet d'une recommandation du CCAS et/ou du PMI
- Conditions liées à la santé (handicap parent et/ou enfant)
- Famille monoparentale
- Grossesse multiple
- Avoir d'autres enfants de la fratrie en crèche
- Personnel municipal
- Famille nombreuse
- Précarité des ressources
- Parents travaillant tous les 2 ayant déjà essuyé un refus.

Pour chaque famille, chaque critère obtient la note de 0 ou 1. La commission statue en prenant en compte le score total des critères énoncés, sans qu'il n'y ait de hiérarchie au sein de ces derniers.

PETITE ENFANCE

Comment inscrire son enfant en crèche ?

Une commission s'est réunie au mois de mars afin d'attribuer les places en crèche aux enfants des familles châtillonnaises.

Chaque printemps, une commission, composée d'élus et des services de la Ville, se réunit afin d'attribuer aux familles châtillonnaises demandeuses des places dans les 9 établissements municipaux et dans les 3 crèches du groupe BABILOU dont plusieurs places sont réservées par la commune. Ces places sont réservées aux enfants âgés de 10 semaines à 4 ans et sont attribuées selon 10 critères (lire la colonne de gauche) mais également la proximité géographique et les besoins en termes d'horaires d'accueil. Vous désirez une place en crèche pour votre enfant ? Vous pouvez adresser votre demande dès le 5ème mois de grossesse en contactant le service Petite Enfance (petite-enfance@chatillon92.fr ou 01 46 56 66 44). Vous recevrez un dossier à compléter et à retourner avec toutes les pièces justificatives. En cas de refus, vous pouvez maintenir votre demande pour les prochaines commissions et vous mettre en lien avec le Relais d'Assistants Maternelles ou le Relais d'Assistants Parentales de la Ville.

SOLIDARITÉ

Budget du CCAS : réorganiser la solidarité

Lors du conseil municipal du 14 avril, la municipalité a exprimé son souhait d'étendre les missions du Centre Communal d'Action Sociale, dans un objectif de faire bénéficier aux Châtillonnais qui en ont besoin toutes les aides qui peuvent leur être apportées.

Cette décision s'illustre par l'embauche de deux nouveaux travailleurs sociaux, dont une assistante sociale. La municipalité souhaite aussi que la solidarité s'étende à tous les publics : familles précaires, personnes souffrant de handicap, seniors, femmes victimes de violences, jeunes. Dans cette optique, des bons taxis-hôtels seront mis à disposition pour les femmes victimes de violences, couvrant ainsi tous les frais de taxis et d'hébergement et permettant leur protection. Les services de transport à la demande pour les personnes âgées et handicapées seront étendus à d'autres activités que les rendez-vous médicaux (coiffeur, marché, cimetière etc.). Une ligne d'appel psychologique est en place pour soutenir les personnes impactées psychologiquement par la crise de la Covid-19. Les téléalarmes sont accessibles aux personnes en situation de handicap en plus des personnes âgées. Des chèques services ont été mis à disposition des familles au plus bas quotient pour compenser l'absence de restauration scolaire. Tout en assurant plus de cohérence, de proximité, de lien social et de transparence, le budget de la structure n'augmentera pas. Cela est notamment lié à l'utilisation d'un excédent de 500 000€ sur l'année 2020 mais aussi à la mise en place d'une convention entre la Ville et le CCAS pour une mutualisation des services et une réorganisation en termes de ressources humaines. Bonne gestion rime avec redistribution pour les habitants.



Informations pratiques sur le CCAS

Horaires
9h-12h / 13h30-17h30
Fermé les mardis après-midi

Téléphone
01 58 07 15 00



CANICULE Comment s'inscrire au registre des personnes fragiles ?

La municipalité recense, à titre préventif et sur déclaration volontaire, les personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sanitaires et sociaux dans l'éventualité de la mise en place d'un plan d'alerte canicule.

Les beaux jours reviennent, et avec eux l'été et ses fortes chaleurs, et parfois... ses canicules. Le risque majeur d'une canicule est l'exposition d'une personne à une température élevée, sans fraîcheur suffisante pour permettre à l'organisme de réguler la chaleur du corps humain. Si le corps ne réussit pas à maintenir 37°C de température, ou si les fluides corporels ne sont pas remplacés de façon adéquate, certaines pathologies peuvent survenir (crampes de chaleur, insolation, épuisement, coup de chaleur...). En cas de canicule, la Ville, dans le cadre des plans nationaux et départementaux, déclenche un plan d'alerte afin de protéger ses habitants, notamment les personnes les plus fragiles. Ce dispositif peut aussi servir pour tout type de crise sanitaire (Covid-19 par exemple). Des agents municipaux volontaires ainsi que des bénévoles de la Croix Rouge se rendent disponibles en semaine et les week-ends afin de contacter les personnes fragiles enregistrées. En cas d'urgence, la liste

de ces personnes peut être communiquée aux organismes concernés pour l'organisation et la coordination des interventions à domicile. Les personnes concernées sont les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile et les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH, l'ACTP, la carte d'invalidité, la reconnaissance de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité. Pour vous inscrire ou inscrire une personne de votre entourage à appeler, ou bénéficier de conseils de prévention, vous pouvez contacter le Point info seniors au 01 58 07 24 57 ou la coordination gérontologique au 01 58 07 24 56. Un formulaire vous sera adressé à remplir et à retourner au service de coordination gérontologique. Vous pouvez également récupérer ce formulaire à l'accueil de la Mairie, du centre d'action sociale, du CMS, de l'ACARPA, du CAJAR ou du syndicat d'initiatives.



« En cas d'alerte canicule, la municipalité et tous les agents sont mobilisés afin de sécuriser les Châtillonnais les plus fragiles face aux fortes chaleurs. »

Linda FALI

Adjointe à la Maire en charge des solidarités, santé, égalité femme-hommes, lutte contre les discriminations



Téléchargez le formulaire de demande d'inscription : bit.ly/3eR159P

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS
à CHÂTILLON



L'aide à domicile sur-mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.

- Nous vous garantissons toujours la même auxiliaire de vie.
- Un conseiller dédié pour un service personnalisé.
- Des prestations flexibles qui évoluent selon vos besoins.



Aide à l'autonomie



Aide aux repas



Accompagnements



Aide ménagère



01 84 01 02 70
chatillon@petits-fils.com

2A rue Danton
92120 Montrouge



petits-fils.com

AUDIT ET BUDGET 2021

FINANCES DE LA VILLE : QUELS CONSTATS, QUELS PROJETS ?



Françoise MONTSENY

Adjointe à la Maire en charge des finances, de la commande publique et du bien-être animal.

“ La nouvelle municipalité en place depuis juillet a, dès son arrivée, déclenché un audit de début de mandat auprès d'un cabinet indépendant. L'objectif était double : connaître la situation financière réelle héritée de l'ancienne équipe municipale après 37 ans de mandat continu (1983-2020), et évaluer les moyens disponibles, sur la durée du mandat en cours, pour développer les engagements pris lors de la période électorale.

Pourquoi avoir lancé un audit financier ?

Il est très courant de le faire en début de mandat. Le but est de donner une vision objective, sans polémique de la situation de la commune laissée par l'exécutif précédent. L'audit doit permettre non seulement une meilleure compréhension de la situation financière mais constitue également un instrument prospectif pour orienter et programmer les politiques du nouvel exécutif.

Quels constats en avez-vous tirés ?

Nous suivions de près la situation et savions que la commune présentait depuis longtemps une situation financière très problématique. L'audit a confirmé que les marges de manœuvre vont être très contraintes. La Ville a mené « grand train » très longtemps, confortée par des recettes fiscales très élevées. Considérée comme « riche », il y a eu un transfert de recettes, depuis 2010, vers l'Etat (fonds de péréquation*). En 2016, Châtillon a dû rejoindre Vallée Sud-Grand Paris, perdant ainsi ses recettes fiscales « entreprises »** puis la TEOM***, mais a peu transféré de missions au Territoire : donc une forte baisse des recettes et une moindre baisse des charges. Ces charges sont beaucoup trop élevées. Il y a donc peu d'autofinancement et le service de la dette (frais financiers + remboursement du capital = 12 % des dépenses réelles totales en 2020) consomme une grande partie de l'autofinancement. La commune a toujours été plus endettée (voir graphique 1 page 15) que les villes comparables en raison d'un « laisser faire-laisser aller » : pas de pilotage, pas de procédure, pas de suivi et pas de contrôle,

avec, en 2016, une hausse brutale de l'endettement pour sortir des emprunts toxiques. L'importance du remboursement annuel de la dette a « plombé » la capacité d'investissement de la Ville, investissements largement insuffisants en termes d'équipements publics et, faute de réhabilitation, un patrimoine existant très dégradé. (voir graphique 2 page 15)

Comment le budget de 2021 a-t-il été réparti ?

Quatre axes prioritaires : la solidarité, avec un renforcement des missions du CCAS et du CMS pour cibler et orienter les politiques sociales vers les plus en difficultés ; la sécurité, avec un renforcement de la Police Municipale pour améliorer la tranquillité dans l'espace public mais aussi la mise en place de véritables actions contre les violences faites aux femmes, intrafamiliales et pour la prévention des jeunes ; la transition écologique avec une volonté de végétalisation de la ville et de proposer des solutions alternatives pour les déplacements. Enfin, les services à la population avec la préservation des services essentiels, le renforcement des actions envers les Seniors et le développement de la participation citoyenne.

Quels sont les grands projets à venir ?

Parmi les projets à venir, notamment : une annexe de la Police Municipale au niveau du métro, la rénovation du cinéma, le regroupement en cours du CMS et du CCAS au sein d'une Maison des Solidarités, la création prochaine d'une Maison des Seniors et un projet de végétalisation de l'esplanade de l'Espace Maison-Blanche.

* mécanisme de redistribution entre les communes « riches » et les communes défavorisées

** Impôts et taxes payées par les entreprises

*** Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

La réalité sur les finances de la Ville



Associé du cabinet Public Impact Management, en charge de l'audit financier de la Ville, Arnaud Jarry nous livre ses constats et prospections quant à la situation financière de Châtillon.



Arnaud JARRY
Associé du cabinet Public Impact Management

L'enjeu de l'audit financier était bien évidemment de décrypter l'historique et la situation financière léguée. Mais l'objectif se voulait surtout prospectif : quels risques, opportunités et spécificités, quelle stratégie, la nouvelle équipe municipale devra-t-elle intégrer pour mettre en œuvre son projet de mandat ?

Premier constat, l'audit a mis en évidence l'enjeu structurel de modernisation **des fonctions de contrôle, de pilotage et d'aide à la décision qui ne sont pas au standard d'une ville comme Châtillon**, en particulier en matière de gestion stratégique et prospective des finances, des ressources humaines, des risques et des relations satellites. La nouvelle direction est déjà à l'œuvre pour réorganiser et restructurer organes, outils et processus en ce sens.

Sur le plan des équilibres financiers, Châtillon bénéficie encore aujourd'hui de ressources plus importantes que la moyenne des villes comparables (effet positif du dynamisme économique et foncier de l'ère couronne ces 20 dernières années). Mais cette situation

“ La Ville fait face à une trajectoire très dégradée qui impose une recherche pressante et ambitieuse de marges de manœuvre. ”

est à double tranchant : **la Ville a parallèlement généré un niveau trop important de charges** (masse salariale en particulier).

Absence de prévision et rigidité des charges, **Châtillon n'a pas su/pu réagir aux évolutions qui ont contraint l'autofinancement des collectivités ces dix dernières années** : baisse des dotations, contribution au redressement des finances publiques et à la solidarité nationale, création du Grand Paris et transfert de la dynamique fiscale économique, etc. Face à la perte de recettes, le dérapage des dépenses sur 2012-2014 a été compensé par la fiscalité (+9% en 2015) et des mesures de rigueur tardives (locations, déplacements, missions et réceptions, etc.).

Dans ce contexte, les marges de manœuvre sont d'autant plus fragiles que **l'excédent dégagé sur la gestion courante est historiquement et totalement absorbé par le poids de la dette**.

Une dette qu'il a fallu en effet débarrasser en 2015 de 17,3 M€ d'emprunts dits « toxiques ». Coût brut de cette opération dite de « désensibilisation » : 39,8 M€

● + 22,1 M€ de pénalités (une partie seulement),

● + 10,5 M€ d'intérêts au titre de la dette nouvelle finançant cette pénalité,

● + 7,2 M€ d'intérêts supplémentaires au titre d'un emprunt de 15M€ (contracté pour payer le

solde de la pénalité via la marge importante sur le taux pratiqué).

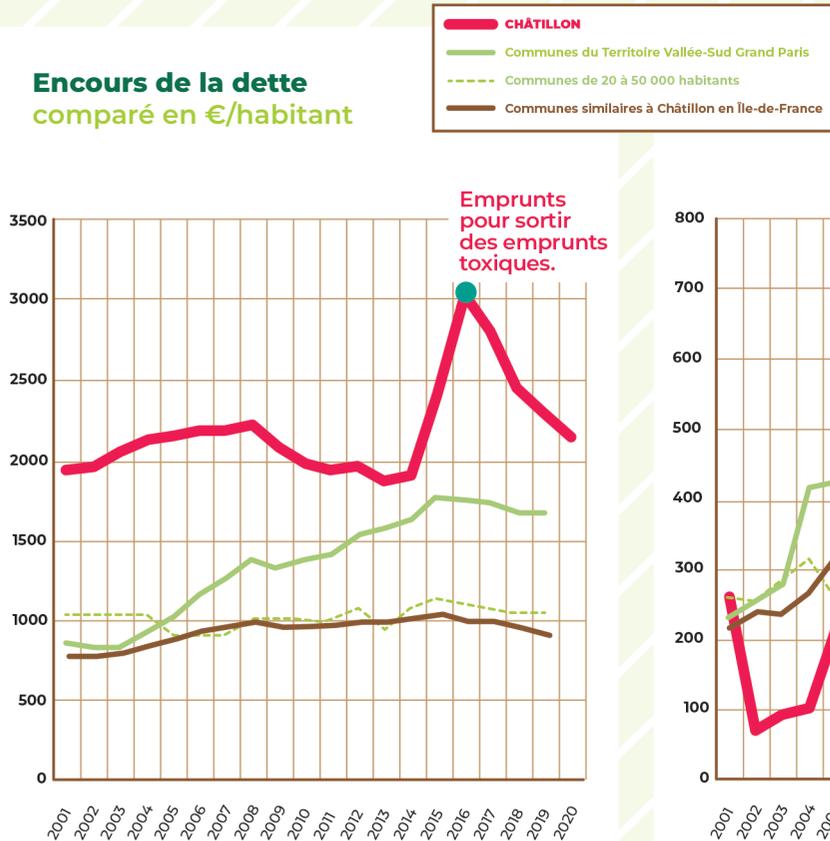
Si la Ville a bénéficié du fonds de soutien de l'Etat (17,6 M€, ramenant le coût net à 22,1 M€), c'est surtout le coût supporté annuellement qui porte préjudice, absorbant ce qu'il restait d'autofinancement. Autrement dit : **dès le 1^{er} euro d'investissement, la Ville ne peut plus compter que sur des subventions, des cessions ou de la dette supplémentaire** (si tant est qu'elle le puisse encore).

Dernier point sur ce chapitre complexe : l'emprunt complémentaire de 15M€ en 2015 s'est encore additionné à 5 M€ de dette pour financer les investissements de l'année générant **un excédent de liquidité majeur, bien au-delà des besoins**. Le seul moyen de puiser dans cette trésorerie inutile et coûteuse serait de générer du déficit... une complexité évidente en termes politiques.

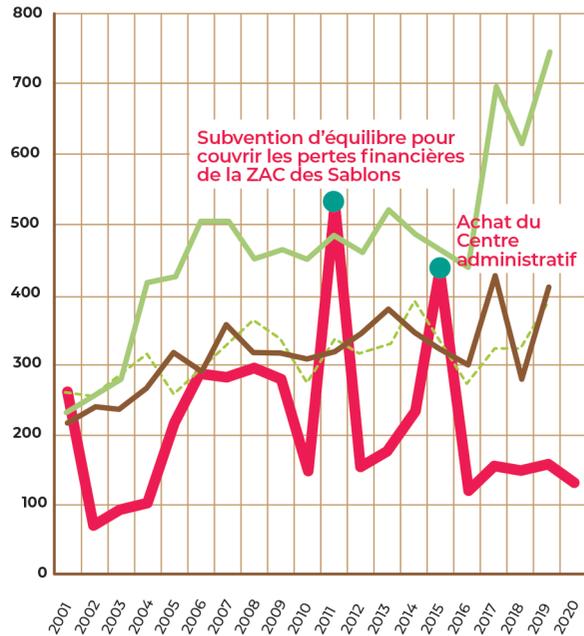
Enfin, contrainte dans son fonctionnement et par sa dette, la Ville a trop peu investi ces dernières années (5M€/an en moyenne depuis 2010) : un risque patrimonial et financier significatif (gros entretien et investissements plus coûteux à terme).

En prospective, **la Ville fait ainsi face à une trajectoire très dégradée qui impose une recherche pressante et ambitieuse de marges de manœuvre** (de l'ordre de 4M€ en fonctionnement d'ici 3 ans selon les projections). L'équation est donc particulièrement complexe pour la nouvelle équipe mais l'objectif est tenable, en association avec tous les services de la ville et par la priorisation des investissements urgents et vertueux, dans le respect des engagements du mandat.

Encours de la dette comparé en €/habitant



Dépenses d'équipements comparées en €/habitant



Les emprunts toxiques : qu'est ce que c'est ? Quels coûts ?

Un emprunt dit « toxique » comporte deux phases : une première très attractive avec un taux très bas sur 4 ans, puis une deuxième phase de 15 à 20 ans, avec un taux référencé sur des devises étrangères (Franc suisse, USD, Yen...), le cours du pétrole etc. Dans les années 2000, de nombreuses collectivités y ont eu recours afin de baisser leurs charges, soit par méconnaissance des risques par les élus, soit à cause d'une vision à trop court terme des enjeux. À cette époque, déjà en difficultés financières, l'ancienne majorité municipale y a eu massivement recours. En 2015, deux emprunts restaient à rembourser : l'un dont le taux avait bondi à 22% l'an,

l'autre à 11%. Il était impossible pour la commune d'y faire face. Une opération de « désensibilisation »* a donc eu lieu pour sortir de ces taux extravagants. La nouvelle équipe municipale, qui était à l'époque dans l'opposition, avait évalué de manière « artisanale » le coût brut de sortie de ces emprunts à 36 M€. L'auditeur, lui, l'évalue à plus de 39 M€ (voir page 14). La Ville s'est donc trouvée dans une impasse : il était impossible de conserver ces emprunts mais aussi impossible de payer l'indemnité de sortie. Cela aurait pu mener à une cessation de paiement et à une mise sous tutelle par l'État, le préfet prenant le contrôle des finances de la commune

avec des mesures drastiques telles que des hausses d'impôts et des tarifs des services municipaux (cantines, périscolaire etc.), et une réduction des dépenses pour un service public de qualité. De nombreuses communes françaises se trouvant dans une situation similaire (578 au total), l'Etat a mis en place en 2014 un fonds de soutien pour sortir ces villes de cette crise. Châtillon a bénéficié d'une aide pour 17 M€, ce qui a permis de réduire le coût net de sortie de ces emprunts à 22M€ (39-17). Néanmoins Châtillon a été obligée de fortement s'endetter en 2016 pour faire face à cette crise, alors que l'aide du fonds de soutien est versée au goutte à goutte jusqu'à 2033.

* Une opération de désensibilisation consiste à convertir des taux toxiques en taux sécurisés.

Un budget de transition, sans augmentation des impôts

Le budget de la Ville pour l'année 2021 a été défini autour de 4 axes prioritaires que sont la solidarité, la sécurité, la transition écologique et les services à la population. Malgré des marges de manœuvre très restreintes, la municipalité souhaite maintenir ses promesses à l'égard des habitants et son engagement à ne pas augmenter les impôts.



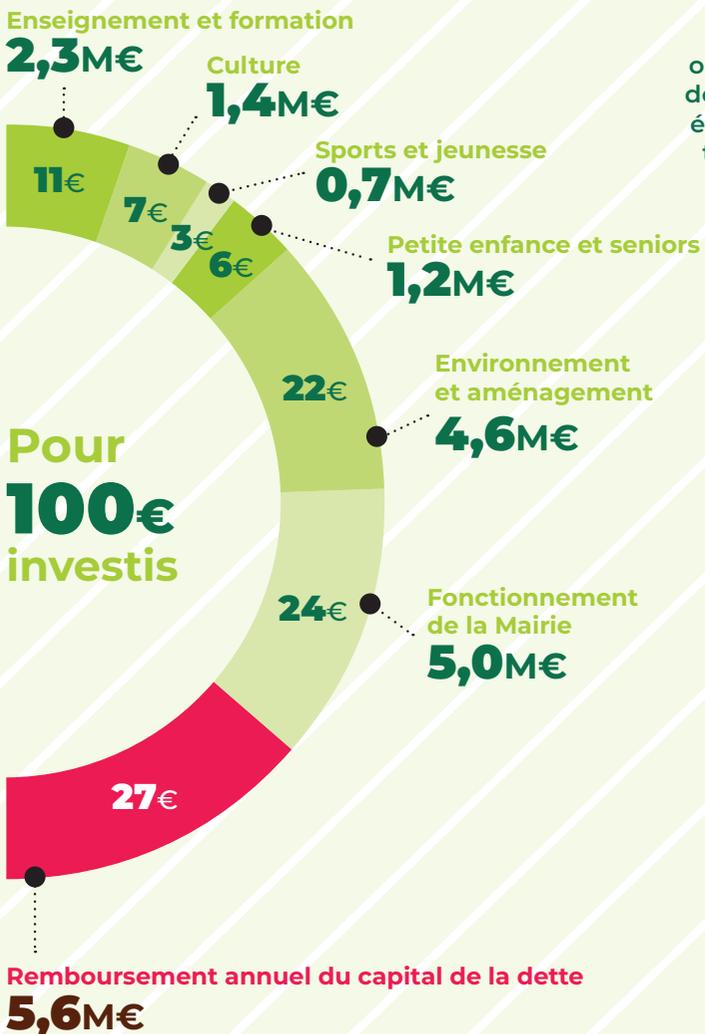
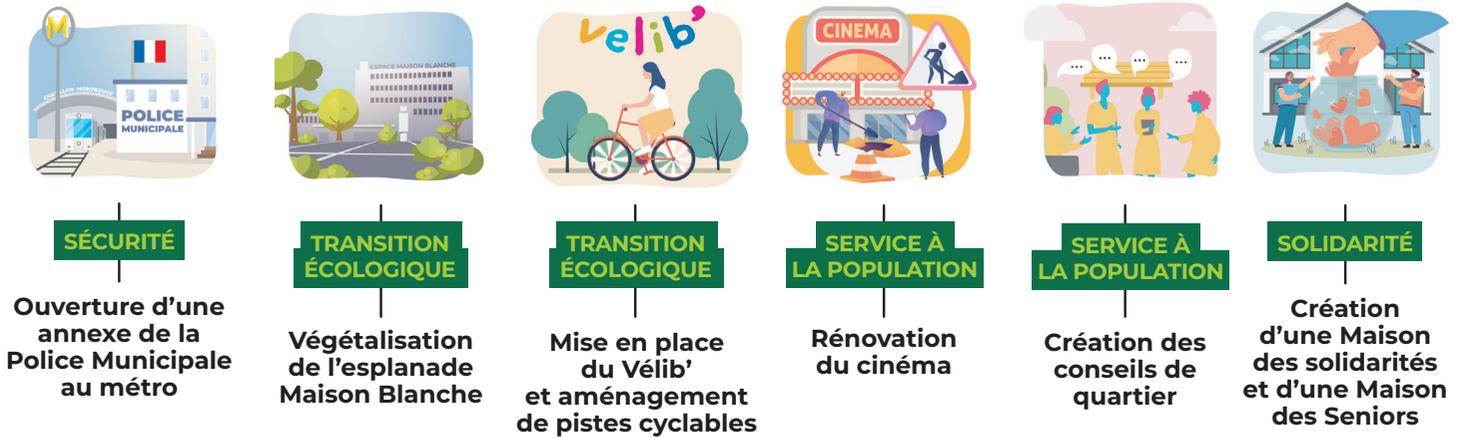
Les dépenses réelles de fonctionnement correspondent à toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la Ville. Elles reviennent chaque année : dépenses de personnel, charges de gestion courante (achat de fourniture, prestation de services...), transferts vers l'Etat et vers le Territoire Vallée Sud - Grand Paris, subventions octroyées aux associations et paiement des frais financiers sur l'encours de l'endettement.

LES GRANDES LIGNES

Au regard de la situation financière, la municipalité s'est engagée dans une action forte de contrôle de la dépense et d'optimisation des fonctionnements. Pour ce faire, la Ville procédera à la mise en place d'une nouvelle organisation des services, repositionnés en cohérence d'activités pour garantir un meilleur suivi des process. Il y aura également la création d'un poste de contrôleur de gestion et d'un poste de chargé des processus internes pour rationaliser et optimiser les activités. Les charges courantes seront réduites avec des procédures et des contrôles et la mutualisation des outils de travail des agents (mise en place d'un dispositif d'autopartage des véhicules communaux, suppression des imprimantes individuelles des bureaux...). Enfin, une politique RH forte sera mis en place pour rationaliser les postes en se réinterrogeant sur les processus actuels.



En 2021, nos grand projets



Les dépenses réelles d'investissement se traduisent essentiellement par des opérations de modification du patrimoine de la Ville : les investissements en biens et équipements (achat de matériel durables, travaux et aménagements de bâtiments, rénovations d'infrastructures etc..). On y ajoute le remboursement annuel du capital de la dette.



LES GRANDES LIGNES

La Ville prévoit d'investir dans des travaux de rénovation sur l'espace public et dans les bâtiments municipaux : travaux dans les écoles maternelles, primaires et centres de loisirs, travaux d'accessibilité, mise aux normes de sécurité, éclairage et signalisation, réfection de la voirie etc. Également, et afin d'améliorer les conditions de travail des agents municipaux, la municipalité va investir dans l'acquisition de matériels et mobiliers : équipements techniques pour les différents services, équipements pour les écoles, centres de loisirs et établissements de petite enfance. Enfin, dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, la Ville projette de stopper la « bétonisation » à outrance, favoriser la plantation d'arbres, la rénovation des serres municipales et la végétalisation de l'esplanade Maison-Blanche.



CHARLETTE, LA CONTEUSE CHÂTILLONNAISE

CHARLÈNE CORDOVA

Une touche de bonne humeur, une bonne cuillère d'imagination, de la bienveillance, de l'optimisme et un brin d'audace : telle est la formule magique de Charlène Cordova, auteure châtilloonnaise pour enfant.

Tout commence dans un foyer d'accueil d'urgence pour enfants dans la ville de Bron (Rhône). Charlène Cordova y exerce en tant qu'éducatrice spécialisée en protection de l'enfance. De jour comme de nuit, elle s'occupe d'enfants, souvent dans des situations d'urgence. Pour les rassurer, Charlène leur raconte des histoires. Elle les emmène voyager avec différents personnages qui les passionnent et leur font oublier, le temps d'un instant, leur dure réalité. « C'étaient des moments privilégiés, hors du temps. J'arrivais à les apaiser avec ces histoires et l'ambiance que j'avais créée. » raconte-t-elle. Elle répétait souvent les mêmes contes, parfois plusieurs fois dans la nuit, si bien que tous les connaissaient par cœur. « Mes histoires ont été façonnées par les réactions des enfants. » Petit à petit ceux qui quittaient le foyer lui demandaient d'emporter ses histoires en souvenir. Elle rédigeait alors le conte et leur remettait en cadeau. Un jour, l'un des enfants lui demanda où il pouvait trouver ses histoires. Charlène eut alors une révélation « Mes

“ Mes histoires ont été façonnées par les réactions des enfants. »

histoires pourraient aussi plaire à d'autres enfants ! Pourquoi ne pas me lancer dans l'édition ? ». Elle a donc commencé à écrire en essayant de rester le plus fidèle possible au ton et aux intonations qu'elle adoptait à l'oral, et a démarché plusieurs maisons d'édition. C'est en 2016 qu'elle publiera son premier livre « Piratata », l'histoire d'une jeune pirate qui refuse de voler l'or et l'argent des pauvres gens comme le voudrait sa famille. « Elle souhaite exister telle qu'elle est au fond de son cœur sans être une voleuse » : sur les îles

que sa famille pille, elle récolte des histoires. Par ce personnage, Charlène Cordova souhaite montrer aux enfants que l'on peut grandir et choisir qui l'on veut devenir, en réfutant le proverbe « dis-moi d'où tu viens, je te dirais qui tu es ». Ce sujet est très prégnant chez nombre d'enfants « Je veux leur redonner

espoir : on peut appartenir sans reproduire. » affirme Charlette. « Devenir auteure m'a permis de découvrir les métiers de l'édition et de l'illustration. La relation de confiance est indispensable pour créer une œuvre littéraire vivante. »

En 2019, Charlène Cordova pose ses valises à Châtillon, et devient responsable d'un site d'accueils de loisirs à Clamart. « J'ai toujours aspiré à des métiers en lien avec l'humain et l'éducation par la relation. ». Elle entre en contact avec la maison Ebla Editions et réalise deux ouvrages parus au mois de février : « Piratata débarque sur Philadoré » et « Moutons de Poussière ». Ces livres ravissent petits et grands. « Je reçois beaucoup de messages d'enseignants qui étudient mes livres en classe. Ils m'envoient les travaux de leurs élèves qui rédigent la suite de mes contes... ils ont d'excellentes idées, j'ai presque envie de leur piquer ! » nous dit-elle. Disponibles actuellement à la Médiathèque de Châtillon, vous pouvez aussi les retrouver sur internet et en librairies.

Horaires d'ouverture de la médiathèque de Châtillon :

Mardi : 15h-18h
Mercredi : 10h-18h
Jeudi : 15h-19h
Vendredi : 10h-12h / 14h-18h
Samedi : 10h-18h

mediatheque-chatillon.fr

CULTURE

Rendez-vous aux jardins « La transmission des savoirs »

Du 4 au 6 juin, retrouvez de nombreux événements aux quatre coins de votre ville à l’occasion de la 18^e édition des Rendez-vous aux jardins, sur le thème de la transmission des savoirs. Outre de nombreux ateliers et animations artistiques autour de la nature et la biodiversité, cet événement sera l’occasion d’inaugurer le nouveau jardin pédagogique et le nouveau jardin partagé mis en place par la Ville (lire page 6).



EXPOSITION

« Les Innommés » par Christine Chardon

Christine Chardon a passé sa jeunesse à Châtillon. Par son travail photographique sur les fleurs, elle cherche à découvrir une représentation du vivant n'existant pas dans la nature. Ainsi naît sur place, par un effet de miroir et sans retouche, un "être", surprenant, étrange, innommable...

À la façon de Christine Chardon, suite à la rencontre avec l'artiste, des enfants de Ce2, Cm1 et Cm2 des centres de loisirs Langevin-Wallon et Jules Verne ont réinterprété la nature, en créant un être fantasmagorique issu d'un monde imaginaire et fantastique, entre réel et illusion.

📍 CENTRE GUYNEMER, 2 rue Guynemer

📍 MÉDIATHÈQUE MAX-POL FOUCHET, 2 rue Lasègue

Du 1^{er} au 19 juin

Entrée libre dans la limite de la jauge autorisée

RENCONTRE

Rencontre avec l'artiste Christine Chardon

📍 MÉDIATHÈQUE MAX-POL FOUCHET, 2 rue Lasègue

Samedi 5 juin - de 17h à 18h

Entrée libre dans la limite de la jauge autorisée

CONFÉRENCE

« Le plus grand herbier du monde et le métier de botaniste explorateur » par Thomas Haevermans

📍 CENTRE GUYNEMER, 2 rue Guynemer

Vendredi 4 juin - de 18h30 à 19h30

Dès 7 ans. Entrée libre, sur réservation : Service culturel
01 58 07 24 50/51 - coordinationculturelle@chatillon92.fr

VISITE

Ouverture des serres municipales

📍 SERRES MUNICIPALES, 17 bis rue des Fauvettes

Samedi 5 juin - de 9h à 17h

Entrée libre (sous réserve des conditions sanitaires)

ATELIER

Atelier d'écriture, par l'association Minuscules et Majuscules

📍 CENTRE GUYNEMER, 2 rue Guynemer

Samedi 5 juin - 9h30 à 12h30

Public adulte. Entrée libre, sur réservation :
Service culturel : 01 58 07 24 50/51
coordinationculturelle@chatillon92.fr

JEUNE PUBLIC (3-6 ans et 6-10 ans)

Jeux sur le thème de la nature

📍 JARDIN DU KID CLUB, 11 rue Gatinois

Samedi 5 juin

10h-12h (3-6 ans) / 14h-16h (6-10 ans)

Entrée libre, sur inscription auprès de la Ludothèque :
01 47 35 77 99 - jeunesse.ludo@chatillon92.fr

LECTURE

Les Poètes sont au jardin

📍 PARC DES SARMENTS

(RDV cours de la Folie Desmares, 13 rue de la gare)

Samedi 5 juin - 14h30-15h30 / 15h30-16h30

Public adulte. Entrée libre, sur inscription auprès
des Amis du Vieux Châtillon : 01 46 57 78 16
amisdechâtillon92@orange.fr

ATELIER

Customisation de pots de fleurs et plantation (en famille)

📍 JARDIN DU KID CLUB, 11 rue Gatinois

Samedi 5 juin - de 16h à 18h

Entrée libre, sur réservation : Service culturel
01 58 07 24 50/51 - coordinationculturelle@chatillon92.fr

PROJECTION

« Lorsque la salle est de la chair vivante » par la Cie Erd'O

📍 THÉÂTRE DE CHÂTILLON, 3 rue Sadi Carnot

Samedi 5 juin - de 14h à 19h,

en continu et en boucle

Dès 7 ans. Accès libre, dans le respect des jauges
recommandées.

SPECTACLE DE MARIONNETTES

« La forêt ça n'existe pas » par la Cie le pilier des anges

📍 JARDIN DE LA MAISON DES ARTS, 11 rue de Bagneux

Samedi 5 juin - 15h, 16h et 17h

Dès 6 ans. Entrée libre, sur réservation :
01 55 48 06 90 - billetterie@theatreachatillon.com

EXPÉRIENCE D'ÉCOUTE

« Une forêt d'écotants » par la Cie Jeanne Simone

📍 ARRÊT DE TRAM « CENTRE DE CHÂTILLON » (15h30)

ET COULÉE VERTE (18h)

Samedi 5 juin - 15h30 et 18h

Dès 10 ans. Entrée libre, sur réservation :
01 55 48 06 90 - billetterie@theatreachatillon.com

CIRQUE - ACROBATIE

« Ensemble » par la Cie Jupon

📍 COUR DE L'ÉCOLE GAMBETTA, rue Gambetta

Samedi 5 juin - de 20h30 à 21h30

Dès 7 ans. Accès libre, dans le respect des jauges
recommandées.

FUNAMBULISME MUSICAL

« Résiste » par la Cie Les filles du renard pâle

📍 PARC HENRI MATISSE, avenue de la République

Samedi 5 juin - 22h à 22h40

Dès 7 ans. Accès libre, dans le respect des jauges
recommandées.

VISITE

Viste du nouveau jardin partagé par l'association « Ma ville en vert 92 »

📍 178 avenue de la Division Leclerc

Dimanche 6 juin - de 10h à 12h

Entrée libre.

VISITE

Visites guidées du nouveau jardin pédagogique de Châtillon

📍 JARDIN PÉDAGOGIQUE, au pied du Parc André Malraux

Dimanche 6 juin - de 14h à 16h

Tout public. Entrée libre, sur réservation auprès
du Service des Parcs et Jardins - 01 58 07 15 86
st.parc-jardins.secretariat@chatillon92.fr

VISITE-ATELIER

Cartographie des plantes « Fleurs sur la Ville »

📍 JARDIN PÉDAGOGIQUE, au pied du Parc André Malraux

Dimanche 6 juin - de 14h30 à 15h30

Dès 7 ans. Entrée libre, sur réservation auprès du service
culturel - 01 58 07 24 50/51
coordinationculturelle@chatillon92.fr

ATELIER

« Herbier en cyanotype »

📍 MAISON DES ARTS, 11 rue de Bagneux

Dimanche 6 juin - de 14h30 à 16h

Dès 7 ans. Entrée libre, sur réservation :
maisondesarts@chatillon92.fr

SPECTACLE

« Impromptus au Jardin » par la Cie Magriff

📍 MAISON DES ARTS, 11 rue de Bagneux

Dimanche 6 juin - 16h-16h30 / 17h-17h30

Tout public. Entrée libre, dans le respect des jauges
recommandées.

PLAY MOBILE

Spectacles et expériences artistiques dans l’espace public

Tout au long de la saison estivale, en proposant des expériences artistiques singulières investissant bâtiments et lieux non dédiés aux arts de la scène, s’inscrivant dans l’espace public ou dans le théâtre transformé, Play Mobile invente un grand terrain de jeux à partager. Réinventant sans cesse la rencontre entre artistes et publics, Play Mobile invite à déplacer et à transformer notre regard sur notre environnement en le nourrissant d’imaginaire et de sensible. **Entrées dans la limite des places disponibles – Réservation conseillée theatreachatillon.com**

THÉÂTRE ET MARIONNETTES
Tire-toi de mon herbe Bambi !
par la Cie La Cour singulière

 **COUR DE LA FOLIE DESMARES**
Samedi 29 mai – 16h30 à 17h et 18h à 18h30
À partir de 7 ans - Entrée libre

THÉÂTRE D’OBJET ET INSTALLATION
Traversées par le Théâtre de l’Entrouvert

 **PARC HENRI MATISSE, avenue de la République**
Vendredi 28 et samedi 29 mai – 22h à 23h
À partir de 12 ans - Tarif unique à 5€

THÉÂTRE / RÉCIT
Histoires de fouilles par David Wahl

 **FOLIE DESMARES, 17 rue de la Gare**
Samedi 29 mai – 19h à 19h45
À partir de 6 ans – Entrée de 8€ à 13€

CIRQUE EN PAYSAGE
Lieux-dits par la Cie La migration

 **PARC HENRI MATISSE, avenue de la République**
Samedi 12 juin – 16h30 à 17h20 et 20h à 20h50
À partir de 5 ans – Entrée libre

DANSE ET MAGIE
Garden of chance par Christian Ubl et Kurt Demey

 **PARC DES PIERRETTES, 28 rue des Pierrettes**
Samedi 12 juin – 18h à 18h50
Tout public – Entrée libre

THÉÂTRE
Hiboux par la Cie Les 3 points de suspension

 **COUR DE L’ÉCOLE GAMBETTA, rue Gambetta**
Samedi 12 juin – 21h30 à 23h10
À partir de 14 ans – Entrée libre

Et si vous vous produisiez sur la scène de la première fête de la musique ?

Le 21 juin, Châtillon célébrera pour la première fois la fête de la musique. De nombreux événements et concerts sont en prévision. Pourquoi ne pas vous aussi vous produire sur scène ? Le lundi 21 juin, la Ville de Châtillon toute entière célébrera l’arrivée de l’été et la fête de la musique. Cette année, la Ville souhaite valoriser les talents châtillonnais, avec dans un premier temps l’organisation du Tremplin Jeunes Talents dont les quatre lauréats se produiront sur la scène de la fête de la musique. Vous souhaitez vous aussi vous produire sur scène ?



Participez aux sélections en remplissant le formulaire disponible en ligne sur ville-chatillon.fr

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Ouverture des inscriptions à l’École des Sports

Encadrée par le service des sports, l’École de Sports accueille les jeunes châtillonnais les mercredis et pendant les vacances afin de leur faire découvrir un panel de disciplines sportives.

L’École des Sports accueille les enfants âgés de 6 à 12 ans scolarisés en élémentaire. Cette infrastructure a pour missions d’organiser des activités sportives, mais aussi des sorties, des stages, des tournois, des séjours et de réaliser des projets d’animation à destination des jeunes châtillonnais. Située au Stade Municipal Guy Môquet (35 avenue Clément Perrière), l’École des Sports ouvre ses portes les mercredis

et pendant les petites vacances de 8h à 18h30. Escalade, football, capoeira, athlétisme, mais aussi activités culturelles et artistiques, cette infrastructure offre aux écoliers châtillonnais un panel d’activités très varié. Pour chaque année scolaire, l’inscription se fait au mois de juin via un dossier à constituer et à remettre au service des sports. Cette année, les inscriptions pour les clubs des mercredis après-midi se dérouleront les lundi 28 juin à partir de 20h pour les CP/CE1 et mardi 29 juin à partir de 20h pour les CE2/CMI/CM2. Les inscriptions se feront via l’espace famille du site internet de l’OMEPS (omeps-chatillon.com). Pour toute demande d’information, vous pouvez contacter le service des sports au 01 46 56 62 50.



i Afin de garantir l'expression du pluralisme et de permettre aux habitants de connaître les différents points de vue des élus sur les affaires communales, un espace d'expression est proposé. Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

CHÂTILLON 2030 / UDI

Voici un résumé des prises de position de Châtillon 2030 concernant le budget de 2021 au Conseil Municipal du 14 avril. Nous avons voté contre, car, à côté d'inflexions positives, il prévoit une augmentation encore substantielle des frais de personnel. Nous sommes, nous aussi, soucieux d'une présence humaine accrue, en matière de sécurité, d'aides sociales... Mais après leur envolée en 2020, liée principalement à la crise du Covid, il faudra revenir à un niveau plus raisonnable des effectifs, afin de ne pas obérer in fine nos capacités d'investissement. Nous avons aussi regretté l'absence d'un plan de redéploiement et de modernisation de la vidéosurveillance à terme rapproché, comme d'un projet potentiel d'un groupe scolaire supplémentaire.

Alain GAZO

Conseiller territorial Vallée Sud-Grand Paris,
Conseiller municipal ✉ chatillon2030@gmail.com

TRIBUNE DE M. DAVID LEFÈVRE

Les Châtillonnais ont droit à la vérité et ne doivent pas se laisser abuser. Ne serait-ce que sur les deux dernières années de la précédente mandature, rappelons que la ville a dégagé un autofinancement de 6 millions d'euros, directement affectés à l'investissement pour les années à venir.

Aussi, Jean-Pierre SCHOSTECK avait négocié avec le Conseil Départemental une subvention d'un montant inédit de 6 millions d'euros pour la période 2019-2022 et avait obtenu rien moins que 36 millions d'euros supplémentaires du Territoire Vallée Sud Grand Paris pour la construction d'un nouveau stade nautique !

La précédente équipe laisse également une trésorerie très importante qui permet à la nouvelle municipalité de boucler son budget 2021 sans augmentation d'impôt.

Qu'en sera-t-il pour le budget 2022, une fois que toutes ces liquidités auront été consommées ?

David LEFÈVRE

Conseiller municipal ✉ d.lefevre@chatillon92.fr

TRIBUNE DES ÉLUS DE LA DROITE ET DU CENTRE AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHÂTILLON

Pourquoi nous avons voté contre le budget 2021.

Le premier budget d'une mandature est l'occasion pour un maire de présenter ses ambitions pour la commune, et de mettre en œuvre ses promesses de campagne.

Lors du dernier conseil municipal nous avons découvert qu'il n'en serait rien.

En effet, entre les discours fleuves de Mme la Maire attachée aux mêmes poncifs sur le passé et la réalisation de son budget, la dichotomie est grande !

Nous pensons qu'il est utile de rappeler quelques vérités.

Non, les caisses de la commune ne sont pas vides, et malgré les conséquences de la crise sanitaire, le résultat de clôture de l'année 2020 a bien résisté.

L'audit financier commandé par la majorité municipale l'a d'ailleurs confirmé. Il a également attiré l'attention des élus sur la nécessaire stabilisation des dépenses de personnel. En effet, l'augmentation des dépenses de personnel, déjà visible sur 2020, est encore plus prononcée dans les prévisions budgétaires de 2021, ce qui diminuera l'autofinancement nécessaire pour réaliser les investissements dont notre ville a besoin.

Sur l'urbanisme, nous avons également des questions qui sont à ce jour restées sans réponse : il manque à l'évidence une vision claire. Concernant le projet d'aménagement des Arues, vouloir maîtriser ce « potentiel d'évolution et de transformation » sans explication et en gelant les terrains pour une durée de 5 ans dans l'attente de

« l'approbation par la commune d'un projet d'aménagement global », est un pari risqué ! Sans parler des regrets de certains élus nostalgiques de l'époque communiste de notre ville et de ses 45% de logements sociaux...

Le projet de la nouvelle école « Jean Jaurès » est lui aussi en train de dérapier financièrement pour presque doubler à plus de 8 millions d'euros. Il passe de 9 à 7 classes, avec un planning retardé et une inflation des coûts. Ce retard dans la réalisation, entre 2 et 3 ans, aura des conséquences sur l'extension envisagée du collège George Sand.

Ceci sans parler d'autres priorités affichées de la nouvelle majorité, qui sont en décalage avec les besoins des Châtillonnais en cette période difficile de crise sanitaire et de ses répercussions sociales et économiques : baisse de la subvention au CCAS, baisse ou suppression de subventions à des associations dédiées aux Châtillonnais, 100 000 euros pour la végétalisation de l'Esplanade Maison Blanche, etc.

La maire continue de se défausser sur son prédécesseur pour tenter de justifier qu'elle ne pourra pas tenir ses promesses, mais cela n'aura qu'un temps car à partir de ce budget, elle seule sera redevable de ses choix.

C'est pourquoi, face aux nombreuses incertitudes, aux questions demeurées sans réponse à l'issue de la lecture de ce premier budget, nous avons choisi de voter unanimement et en responsabilité contre le budget 2021 porté par la majorité municipale.

Vos conseillers municipaux :

Anne-Christine BATAILLE, conseillère départementale

✉ ac.bataille@chatillon92.fr

Thierry BRACONNIER ✉ t.braconnier@chatillon92.fr

Valérie DEVAY ✉ v.devay@chatillon92.fr

Carole GUILLERM, députée-suppléante

✉ c.guillerm@chatillon92.fr

Sylvie LAFFORE-MYSLIWICE ✉ s.laffore@chatillon92.fr

Peggy NICOLAS ✉ p.nicolas@chatillon92.fr

i Afin de garantir l'expression du pluralisme et de permettre aux habitants de connaître les différents points de vue des élus sur les affaires communales, un espace d'expression est proposé. Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

J'AIME CHÂTILLON

Où est passé l'argent des Châtillonnais ?

Il y a dix mois nous avons eu l'honneur d'être élus par les Châtillonnais et l'une des premières mesures a été de lancer un audit financier indépendant pour dresser un état des lieux objectif des finances de la Ville en début de mandat. Aujourd'hui nous avons les conclusions de cet audit et l'expérience de dix mois de prise en main des affaires municipales, après 37 ans de gestion par la précédente municipalité. Le constat est affligeant. Et une interrogation grave face à ce premier bilan : mais où est passé l'argent des Châtillonnais ?

Une administration abandonnée et des charges de fonctionnement démesurées

L'administration châtilonnaise, constituée d'agents engagés et de bonne volonté, était littéralement livrée à elle-même. Des postes clés vacants depuis plusieurs années (direction de la petite enfance, direction des services techniques, auxiliaires de puériculture, policiers municipaux, ...), peu de processus formalisés, des méthodes de travail souvent artisanales.

Pourtant, nous faisons face à une masse salariale très importante liée à des recrutements de complaisance, notamment les années électorales, dont des conjoints d'anciens élus. Ni transversalité, ni outils de pilotage financier ou budgétaire, ni contrôle interne à la hauteur d'une ville de 38 000 habitants, pourtant gages de sécurisation, d'efficacité et de rapidité.

Rationalisation, mutualisation et réorganisation sont prioritaires pour pouvoir mettre en œuvre les projets pour lesquels vous nous avez fait confiance, et dégager des marges de manœuvre pour la population.

Des associations « satellites » perdues dans des dérives financières

Certaines associations ont eu des subventions très importantes reconduites pendant des décennies, sans dossier ni contrôle. Cela a porté préjudice à de nombreuses autres associations engagées pour le seul intérêt de nos habitants et qui se voyaient systématiquement refuser des subventions ou ne percevaient que des montants très faibles.

De vraies dérives ont eu lieu et ont fait l'objet de signalements judiciaires :

- La Maison des enfants doit aujourd'hui affronter des problèmes de financement et de gouvernance très importants. Une précédente directrice, sous le coup d'une enquête judiciaire, a ainsi touché deux salaires à temps plein en activité et 80 000 € de primes de départ sans vote du conseil d'administration ; la gestion des salariés a été menée de manière inéquitable et non conforme au droit du travail avec des salaires et avantages parfois exorbitants avec de l'argent public.
- Au Centre Guynemer, il a fallu demander le départ d'un directeur qui n'en avait que le nom : prestataire de service dans ses missions, il se rémunérait chaque mois sur factures. À cela s'ajoute une mauvaise gestion financière pour laquelle, là aussi, nous demandons un audit, ou encore des relations devenues extrêmement difficiles avec les salariés. Aucun contrôle, aucune alerte n'ont été le fait des précédents élus qui étaient pourtant membres du conseil d'administration.
- À l'OMEPS, nous découvrons avec effarement que l'association est assise sur un « bas de laine » de 800 000 € jamais contrôlé jusqu'alors avec une subvention systématiquement reconduite et des salariés traités de manière inéquitable malgré des missions similaires.

Toutes ces associations satellites de la Ville se caractérisent par un mélange chaotique entre personnel municipal détaché et personnel directement salarié par les associations. La tâche est difficile mais nous nous attelons quotidiennement à la remise en règle de ce qui s'apparentait à un véritable « système ».

Un surendettement chronique depuis des décennies, aggravé par la dérive des « emprunts toxiques »

La gestion « laxiste » de l'ancienne majorité a entraîné un recours excessif à l'emprunt, faute de dégager des ressources propres suffisantes. Dans les années 2000, la Ville a eu recours massivement à ces emprunts risqués, dits « toxiques ». Alors dans l'opposition municipale, nous avons largement dénoncé cette « finance casino », qui aurait pu mener la Ville à une mise sous tutelle. La sécurisation de ces emprunts en 2016 grève et va grever encore plus et durablement les finances de la

Ville, avec des remboursements annuels de la dette extrêmement lourds, et qui vont obérer longtemps notre capacité d'investissement en équipements. La Ville a certes des liquidités, provenant du recours excessif à l'endettement mais qui lui coûte... de l'argent !

Une relation déséquilibrée avec le Territoire Vallée Sud - Grand Paris

En 2016, Châtillon a intégré le Territoire, transféré des recettes, mais en contrepartie l'ancienne majorité n'a pas transféré d'équipements ni de compétences qui restent à la charge de la Ville. Résultat : Le Territoire, de plus en plus riche, a financé de très nombreux investissements partout... sauf à Châtillon !

Des investissements par habitant terriblement faibles à Châtillon

Conséquences de toutes ces erreurs et dérives de gestion sur ces trois décennies : les investissements par habitant sont extrêmement faibles à Châtillon, environ 150 € en moyenne par habitant sur les dernières années, à comparer avec les 300/400 € par habitant en moyenne pour les communes comparables. Résultats : absence d'équipements publics et patrimoine dégradé.

Voici l'héritage de la précédente municipalité, des finances sinistrées et une gabegie sans précédent.

Malgré cette situation chaotique, malgré la crise sanitaire, nous tenons nos engagements :

- Sans augmentation d'impôts, notre premier budget vient d'être voté ;
- nous travaillons un plan d'investissement ajusté et vertueux, vecteur d'économies pour la Ville ;
- nous réorganisons les équipes au seul service de notre Ville et stabilisons la masse salariale, jusqu'alors inflationniste car outil au service du clientélisme. Nous mettons de l'ordre pour de l'efficacité et de l'agilité dans ce contexte compliqué qui implique de savoir réagir rapidement pour protéger et accompagner nos habitants ;
- nous avançons chaque jour avec autant d'engagement que de rigueur pour déployer le programme ambitieux pour lequel vous nous avez fait confiance. Vous savez compter sur notre engagement à vos côtés et pour votre seul intérêt.

Lundi 17 mai

Réalisation des enfants
Mâche, croustons vinaigrette
Nuggets de blé
Haricots beurrés persillés
Crème dessert vanille

Pain de mie & fromage frais
Jus multifruits

Mardi 18 mai

Réalisation des enfants
***Carbonara de saumon
Tortis
Mimolette à la coupe
Kiwi bio - Pain bio

Baguette & barre chocolat
Lait fraise

Mercredi 19 mai

Réalisation des enfants
Friand au fromage
*Aiguillettes de poulet aux
herbes / Aiguillettes saumon
Choux fleurs bio persillés
Fromage blanc nature bio

Gaufre / Compote pomme

Jeudi 20 mai

Réalisation des enfants
Tajine d'agneau / Tajine
cabillaud
Semoule bio
Edam
Fraises

Baguette & confiture abricot
Lait

Vendredi 21 mai

Réalisation des enfants
Menu végétarien
Betteraves bio vinaigrette
Pizza aux 3 fromages & Iceberg
vinaigrette
Yaourt aromatisé citron bio

Viennoise / Banane

Lundi 24 mai

JOUR FÉRIÉ

Mardi 25 mai

Lasagne Bolognaise / Lasagne
saumon
Yaourt brassé vanille bio
Poire

Baguette & fromage fondu
Jus ananas

Mercredi 26 mai

Réalisation des enfants
Roulade de volaille / Œufs durs
*Fricassée de dinde au jus /
Merlu beurre blanc
Epinards branches bio béchamel
Flan nappé caramel

Viennoise / Pomme

Jeudi 27 mai

Réalisation des enfants
**Sauté de bœuf champignons
/ Saumon sauce crème
Haricots verts persillés
Vache qui rit
Glace vanille fraise

Baguette & pâte à tartiner
Jus raisins

Vendredi 28 mai

Réalisation des enfants
Tomate vinaigrette
Cassolette cabillaud aux
crustacés
Riz bio créole
Fromage blanc sucré

Céréales trésor
Lait

Lundi 31 mai

Réalisation des enfants
Menu végétarien
Croq fromage végétal
Carottes jaunes oranges
persillées
Petit moulé nature
Nectarine bio

Viennoise / Yaourt blanc sucré

Mardi 1^{er} juin

Réalisation des enfants
Concombre bio vinaigrette
Spaghettis bio bolognaise
(tomate, basilic, carottes, bœuf)
Fromage blanc nature bio

Baguette & margarine
Jus de pommes

Mercredi 2 juin

Cabillaud beurre échalote
Petits pois au jus
Carré de fest
Compote pomme abricot

Gaufre Flash
Fromage frais sucré

Jeudi 3 juin

Jambon de porc en tranche
/ Œufs durs mayo
Salade haricots verts,
pdt vinaigrette
Edam
Melon bio

Baguette & gelée groseille/Lait

Vendredi 4 juin

Tomate bio vinaigrette
Calamars à la romaine
Riz créole
Yaourt aromatisé citron bio

Pain de mie & barre chocolat
Banane

Lundi 7 juin

**Sauté de bœuf provençale
(courgettes, tomate, poivrons,
aubergines, oignons) / Merlu
beurre blanc
Haricots beurrés, champignons,
pdt persillés
Chantenaie bio & Pain bio
Abricots bio

Palmiers/Fromage blanc nature

Mardi 8 juin

Menu végétarien
Mâche, betteraves vinaigrette
Omelette
Tortis
Fromage frais nature bio

Baguette & fromage fondu
Jus d'orange

Mercredi 9 juin

Emincé de porc au jus
/ Quenelles nature (œuf, farine)
béchamel
Gratin choux fleurs bio
Fromage frais fondu
Ile flottante

Barre bretonne / Lait fraise

Jeudi 10 juin

Menu fin d'année
Hot dog de volaille ketchup
/ Hot dog poisson pané
Chips
Camembert individuel
Cerises

Baguette & confiture fraise
Yaourt blanc nature

Vendredi 11 juin

Pastèque
Salade saumon, pépinettes,
concombre, tomate vinaigrette
Fromage blanc nature bio

Viennoise
Compote pomme

Lundi 14 juin

***Filet de cabillaud aux
crustacés (moules, crevettes,
crème, oignons)
Poêlée campagnarde
(Haricots, carottes, aubergines,
oignons) & pdt
Tartare nature
Abricots bio

Céréales trésor / Lait

Mardi 15 juin

Melon bio
Veau marenco (tomate,
oignons) / Lieu homardine
(tomate, bisque homard,
oignons, crème)
Boullgour & carottes

Yaourt vanille bio

Mercredi 16 juin

Cœur de laitue vinaigrette
Tomate farcie bœuf /
Paupiette saumon crème
Riz créole
Yaourt blanc nature bio

Muffin vanille pépites chocolat
Compote pomme framboise

Jeudi 17 juin

*Fricassée de dinde à la
moutarde / Cassolette poisson
(fruits de mer, crème)
Brocolis persillés
Gouda bio
Beignet framboise

Pain de mie & fromage frais
Pomme

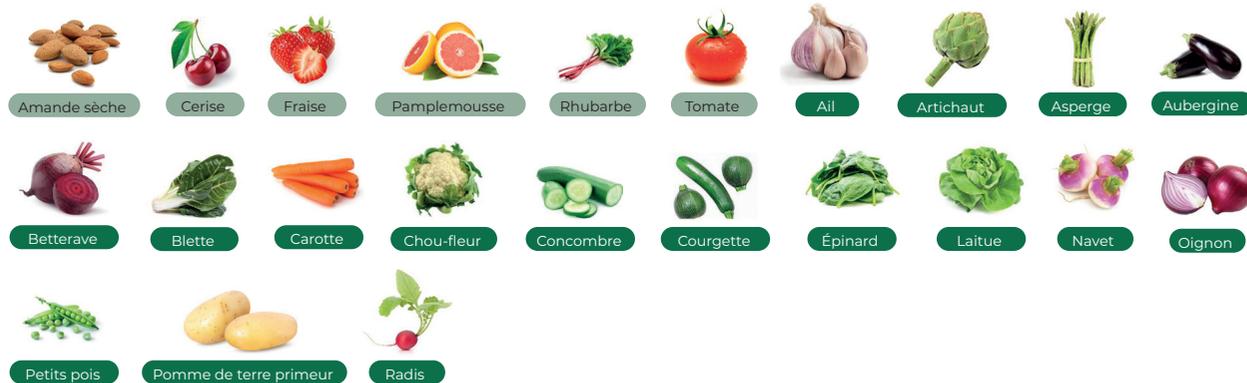
Vendredi 18 juin

Menu végétarien
Pastèque
Œufs durs mayonnaise
Salade de blé, concombre,
maïs, tomate vinaigrette
Fromage blanc sucré bio

Viennoise / Banane

Les menus sont susceptibles d'être modifiés sous réserve des approvisionnements - La liste des allergènes est consultable sur le site : ville-chatillon.fr
Viande bovine, porcine : née, élevée et abattue en France : * Volaille Label Rouge - ** Race à viande - *** Pêche responsable
Produit local : Vert - Mot souligné : bio

 **LES FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON**



 **ETAT CIVIL****Bienvenue**

Baptiste ALLANIC HEJL · Sana BACHA · Martin BEAUVAIS · Axel BEKKOUCHE · Lyna BENHAMMANI · Zayn BOUDOUKANE · Alexandre BOULEAU FEILLÉE · Jade BOURRY · Giulia CAUMON · Taïs CAVILLON · Naël CHARID · Néuza CORREA GALLIOT · Kelya CREACH · Jacob DA SILVA AFONSO VEGUENE · Lucie DESBOUVRIES · Sarah DJELLOULI · Noëlan DRANS · Noor FERRIA · Léonie FLAK POLAKIEWICZ · Maxence FRAGASSI · Sona GACKOU · Majd GAOUZI · Julia HAJRI · Jules HAYER CLEMENT · Badr JERIRI · Nathan KESTENAAR · Maxence LEDEZ REVEL · Nina LEPERS · Abigaïl MAKANGOU · Léya MANSOURA · Édouard MARTEVILLE · Yassir MEHROUG · Valentin MERCIER · Zadig MICHEL · Adam MICHEL · Dounia OULHACI · Jeanne OWCZARCZAK · Matthew PINEDA ROA · CONTRERAS ZERPA · Baptiste PLAS · Arthur POIRÉ · Aymeric ROYER · Yeneba SHERIFF · Victoire SURAUD · Evan TAGLIABUE BRÉDARD · Lilio TALASI · Ayan TAOUS · Charlotte VOILLOT · Jibril ZENK.

Vœux de bonheur

Jocelyn COUTRIS et Marie GUILLEMIN · Julien DELISLE et Meriem KAROUNE · Raoul DJAMPOU LOWE et Clémence PANKA KENFACK · Anas EL FELLAH et Dina AHMED · Fabrice LAGET et Christiane BERNARD · Aïcha MEHENNI et Amine LADJEROUD ·

Stéphane POE et Khady AMAR · Nestor SAWADOGO et Wendwaoga KINDA.

Condoléances

Louise BAVANT veuve DESCHAMPS · Daniel BELLEMIN · Jean-Pierre BIZIEN · Andrée BLESY veuve BORDEAUX · Céline CAPPE veuve PELHATE · Jeannine CÉRON veuve FARGEIX · Djouherd CHABANE · Bertrand CHALLIER · Georges CHAULET · Christiane COMTESSE veuve LEMOINE · Monique CULETTO · Sylvie DEMAY · André DEMOINERIE · Cécile DESBONNET épouse HERMELINE · Thi Hoa DINH épouse DINH · Teresa D'ONGHIA · Michel FASSOULAS · Hélène FÉDIX veuve GIRARD · Gisèle FLAMAND · André FOUVEAUT · Yvette GRALL veuve DELAMARE · Christiane GUINARD veuve DE TOURTIER · Michèle HOYET veuve LEBRETON · Madeleine JOLY veuve GODARD · Hugues JOUANIN · Jacques LANDOIS · Jocelyn LAURET · Roger LE LANDAIS · Alphonsine LE GOFF veuve ROBIC · Philippe LEMAIRE · Marie LIPINSKI veuve GOURSAT · Pascal MAHÉ · Suzanne MARÉCHAL veuve BOUÉ · Ruth MBANGO DIKOUME veuve TROULIER · Zadig MICHEL · Reikia NAOUM veuve NAOUM · Gérard OLIVIER · Paulette ROUSSET veuve LEROY · Youssef SAID · Geneviève SIGNORELLI · Monique THOURET veuve CHUPIN · Pierre TIBERGHEN · Bernard TUBIANA · Annick VADALA · Adrien VINCEDET · Odette WENTZEL veuve SOULAS.

**PHARMACIES DE GARDE****Dimanche 16 mai**

Pharmacie M Bappe
62, avenue de la Division
Leclerc à Châtillon
Tél. 01 46 55 28 83

Dimanche 23 mai

Pharmacie Marcillac
110, rue Pierre Brossolette
à Châtillon
Tél. 01 46 42 82 51

Lundi 24 mai

Pharmacie Mutschler
45, rue Marx Dormoy
à Fontenay-aux-Roses
Tél. 01 46 61 06 61

Dimanche 30 mai

Pharmacie Picard
4, place Jean Mermoz
à Châtillon
Tél. 01 47 35 34 48

Dimanche 6 juin

Pharmacie Maison Blanche
6, avenue St Exupéry
à Châtillon
Tél. 01 46 57 81 21

Dimanche 13 juin

Pharmacie de La Mairie
5, place de La Libération
à Châtillon
Tél. 01 42 53 09 39

Dimanche 20 juin

Pharmacie de l'Aérospatiale
39, boulevard de Vanves
à Châtillon
Tél. 01 42 53 39 10

**NUMÉROS D'URGENCE**

POMPIERS : 18
POLICE : 17
URGENCE MÉDICALE : 15
URGENCES DENTAIRES
01 47 78 78 34

Date du prochain conseil municipal

La séance sera diffusée en direct sur le site internet et la page Facebook de la Ville : Mercredi 26 mai 2021

Ouverture de la Mairie

Les horaires sont disponibles sur le site internet de la Mairie. ville-chatillon.fr / Tél. 01 42 31 81 81
Les adjoints de Madame La Mairie reçoivent sur rendez-vous : mairie@chatillon92.fr

**ÉLECTIONS
DÉPARTEMENTALES
ET RÉGIONALES
20 ET 27 JUIN 2021**

**EN JUIN,
JE VOTE !**

COMMERCES

Le territoire soutient les commerces dans leur transition numérique

Afin de soutenir les commerces de proximité et de favoriser leur visibilité, le territoire Vallée Sud - Grand Paris, en partenariat avec la CCI 92, met en place un plan d'aide à la digitalisation.

Le numérique est aujourd'hui un élément indispensable au maintien de la visibilité et de l'activité des commerces. Cette nécessité a été exacerbée par la crise sanitaire actuelle qui a amené de nombreux commerces à réfléchir à la mise en place de mesures, souvent contraignantes, pour maintenir leur activité. Sans formation préalable, sans moyens financiers et sans accompagnement, il fut très complexe pour bon nombre de commerçants de s'accommoder à la crise et d'envisager des solutions numériques. Pour soutenir les commerçants du territoire dans leur développement digital, Vallée Sud - Grand Paris, en partenariat avec la CCI 92, met en place un plan d'urgence se déclinant en trois

actions principales : un accompagnement personnalisé du commerçant comprenant un diagnostic numérique, des formations e-commerce, des webinaires sur les bonnes pratiques numériques et une aide à la mise en place du clic et collecte, une aide de 1000 euros au financement de la digitalisation ainsi qu'une carte interactive pour le clic et collecte, disponible sur le site internet valleesud.fr afin de privilégier l'économie locale et les principes du circuit court. Si vous gérez un commerce et souhaitez bénéficier de ce dispositif : 07 72 20 43 71 ou économie@valleesud.fr. Pour toute information complémentaire rendez-vous sur le site www.valleesud.fr.



Nouveau cabinet dentaire

Le cabinet dentaire Maison Blanche s'est agrandi et a déménagé au n°1 avenue Saint-Exupéry. 7 chirurgiens-dentistes y exercent, avec des spécialités que sont l'orthodontie, la pédodontie, la parodontie et l'acide hyaluronique. Pour prendre rendez-vous : dentistemb@orange.fr, 01 46 42 86 38 ou sur Doctolib.fr.



Restez connectés, abonnez-vous à la newsletter de la Ville !



Chaque semaine, recevez dans votre boîte mail les dernières actualités concernant votre ville, pour tout savoir sur ce qui se passe à Châtillon.

Rendez-vous sur le site internet de la Ville et abonnez-vous !

ville-chatillon.fr

Intermarché
EXPRESS CHÂTILLON



**CHOIX,
QUALITÉ,
FRAÎCHEUR
LIVRÉS CHEZ VOUS
GRATUITEMENT**

voir conditions en magasin ou sur intermarche.com

ZAC DES SABLONS, 105 AVENUE DE VERDUN, 92320 CHÂTILLON
Tél. : 01 58 07 06 86

PREDEX PUBLICITE REGION PARISIENNE ETB ALNEAU CEDEX - RCS CHARTRES 331 161 143 S.A.S. AU CAPITAL DE 48 000 € - PREPRESSE TOTEM ISAO



EXCLUSIVITÉ -
APPT 4-5 PCES
83M2 avec balcon,
cave et box -
473 000€



EXCLUSIVITÉ -
APPT 4 PCES
88,5M2 avec loggia
et box immeuble de
2019 dans le Vieux
Bourg - 634 500€



EXCLUSIVITÉ -
A vendre studio
27m2 dernier étage
proche métro avec
pkg et cave -
235 000€



APPT 3 PCES 61,25M2
avec balcon et
parking



APPT 3 PCES 72M2 au
3ème étage Résidence
Paloma



APPT 2 PCES 36M2
avec 4ème étage et
dernier étage

**ESTIMATION OFFERTE
PAR VOTRE EQUIPE STEPHANE PLAZA IMMOBILIER CHATILLON**



Costa



Estelle



Julie



Noémie



Schez



Florence



Laura

Stéphane Plaza Immobilier Châtillon

53 avenue de Verdun - 92320 Châtillon

Tél. : 01 83 63 60 00

chatillon@stephaneplazaimmobilier.com

[f](#) [i](#) / Stephane Plaza Immobilier Chatillon



stephaneplaza
immobilier

Photos issues de nos autres résidences Villa Beausoleil



**OUVERTURE
2021**



**VILLA BEAUSOLEIL
CHÂTILLON**

**RÉUNION
D'INFORMATIONS
"AVANT-PREMIÈRE"**

**MERCREDI 19 ou VENDREDI 21 MAI
ou MERCREDI 26 ou VENDREDI 28 MAI**
à 11^H ou 15^H30
au 17 avenue Eiffel à Meudon (92190).

**Venez découvrir notre concept unique
de Résidence Services Seniors**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE 01 84 19 02 20

Guy Hoquet



L'IMMOBILIER GARANTI

DIVISION LECLERC

EXCLUSIVITE



Avenue de la Division Leclerc, place de parking en sous-sol.

Ref : 3344

17 000 €

PLESSIS ROBINSON

EXCLUSIVITE



Résidence Perrier, à proximité des commerces, écoles et transports, situé au 1^{er} étage d'une petite copro. de 3 étages, beau 3P + 2 balcons, cave et box, comprenant : Entrée, séjour + balcon expo. plein S, 2 ch., cuis. équipée et aménagée, dégagements, SdB + wc. Appt traversant + triple expo. A VISITER TRES RAPIDEMENT! DPE D

Ref : 3356

259 000 €

ENTRE CENTRE VILLE ET METRO

EXCLUSIVITE



A 6 minutes du Métro L13 et au pied du tram T6, Dans une copropriété des années 60 en parfait état, avec espaces verts et gardien, Magnifique 2 pièces en bon état, très lumineux, comprenant: Entrée avec placard, cuisine aménagée, séjour, chbre, dressing, SDE, cave et parking extérieur. A VISITER TRES TRES RAPIDEMENT ! DPE E

Ref : 3360

269 000 €



LIMITE CLAMART

EXCLUSIVITE



Belle copropriété verdoyante des années 60 (ravalement récent) avec gardien. Magnifique 4 pièces traversant, très lumineux, cuisine aménagée et équipée, très grandes chambres, séjour donnant sur beau balcon. Beaucoup de rangements, cave et parking collectif. Possibilité achat box en sus. DPE D

Ref : 3354

389 000 €

LIMITE FONTENAY AUX ROSES

EXCLUSIVITE



A 2 pas du vieux bourg, Dans une très belle copropriété avec espaces verts, en parfait état, Magnifique 3 pièces, très lumineux et traversant, comprenant: Entrée avec rangements, beau séjour sur grand balcon, cuisine aménagée et équipée, 2 belles chambres, salle de bains, wc séparés, cave et parking extérieur. A SAISIR ! DPE E

Ref : 3361

389 000 €

QUARTIER METRO

EXCLUSIVITE



A 5 minutes du métro Chatillon-Montrouge L13, A 2 minutes du tramway T6, Dans copropriété des années 60 bien entretenue avec gardien, Appartement 4 pièces avec balcon, cave et parking extérieur, comprenant: Entrée, séjour, cuisine équipée et aménagée, dégagements, 3 chambres, salle d'eau et wc séparés. A SAISIR ! DPE E

Ref : 3357

419 000 €

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI :

20, rue Gabriel Péri - 92320 Châtillon

Tél : 01 47 35 07 35

Fax : 01 47 35 01 55

www.guy-hoquet.com

E-mail : chatillon@guyhoquet.com

Guy Hoquet

L'IMMOBILIER GARANTI
www.guy-hoquet.com

Les Garanties

Guy Hoquet

- Prix de vente Garanti
- Délai Garanti
- Assistance et Suivi Garantis

Estimations
Offertes